Syndicat du personnel des Industries Polygraphiques
Imprimeries de labeur et Industries graphiques • Sérigraphie • Reprographie • Reliure Brochure Dorure • Prépresse • Peintres en Lettres • Logistique de Communication écrite directe

https://www.cfe-cgc-industries-polygraphiques.fr

ASSEMBLEE GÉNÉRALE du 5 au 7 juin 2026
PUY DU FOU (85)

SYNTHÈSE DES TRAVAUX[1]

PRÉSENTS :

Voir Tour de table.

EXCUSÉS : voir feuille d'émargement.

Ouverture de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale 2026 de la CFE-CGC Industries Polygraphiques s'ouvre le vendredi 5 juin au Puy du Fou, après le déjeuner, l'émargement et la remise des dossiers. Les premiers éléments portent sur les présents, les excusés et les absents, puis sur l'ouverture officielle par Philippe.
Résumé : cette introduction pose le cadre de l'AG, rappelle les formalités d'ouverture et lance les travaux du congrès.

1. Présentation du partenariat CFE-CGC / MACIF

Jacky Goizet présente le partenariat historique entre la CFE-CGC et la MACIF. Ce partenariat, en place depuis environ vingt ans, repose sur des valeurs mutualistes : solidarité, service, équité et accompagnement des adhérents. La MACIF est décrite comme un acteur mutualiste sans actionnaires, orienté vers la fidélisation et l'accompagnement durable plutôt que vers une logique commerciale agressive.
Les garanties évoquées couvrent notamment les missions syndicales : prise en charge possible de franchises automobiles, garanties corporelles, frais médicaux, perte de salaire, invalidité ou décès selon les conventions applicables. Plusieurs dispositifs de solidarité sont également détaillés : fonds de solidarité chômage, aides en cas de vulnérabilité, soutien au handicap, accompagnement des victimes de violences intrafamiliales et actions financées par la Fondation MACIF.
Résumé : la MACIF est présentée comme un partenaire solide et aligné avec les valeurs syndicales, offrant des protections utiles aux adhérents, tout en développant une politique de solidarité large et concrète.

2. Rapport moral du président

Le rapport moral rappelle le rôle catégoriel de la CFE-CGC.IP dans la défense des cadres, techniciens et agents de maîtrise. Il insiste sur les valeurs fondamentales du syndicat : indépendance, solidarité, autonomie, équité, justice sociale et accompagnement humain des adhérents. Le bilan met en avant la participation aux commissions paritaires, la signature d'accords, le soutien juridique aux adhérents et la maîtrise des cotisations grâce à la recherche de subventions.
Le rapport souligne aussi la nécessité de moderniser la communication : site internet, IP Info, réseaux sociaux et outils numériques. Le développement syndical est identifié comme un enjeu majeur, avec un bilan mitigé au niveau fédéral mais des résultats obtenus par une approche plus directe en entreprise. Le

[1] La reprise complète des échanges est à votre disposition sur le site CFE-CGC.IP, dans la Boîte à outils, rubrique comptes-rendus.

rapport évoque également des tensions internes, des dissensions et la nécessité de revenir à des actions concrètes et à une parole syndicale assumée.
Résumé : le rapport moral dresse un bilan contrasté : des avancées réelles en matière d'action syndicale, de communication et de finances, mais aussi des difficultés de développement, de fonctionnement interne et de cohésion.

3. Débats sur le développement syndical, le fonctionnement interne et le RGPD

Les échanges qui suivent le rapport moral portent principalement sur les méthodes de développement syndical. Patrick défend une approche fondée sur le contact direct avec les entreprises et la création de sections syndicales, tandis que d'autres intervenants rappellent l'utilité des protocoles d'accord préélectoraux comme porte d'entrée. Les difficultés rencontrées avec certaines unions régionales ou départementales sont mises en avant, notamment le manque de relais locaux ou de réponses.
Un débat important s'ouvre aussi sur le fonctionnement du bureau syndical et la préparation des ordres du jour. Plusieurs participants estiment que le bureau devrait se réunir formellement, tandis que Patrick et Philippe expliquent privilégier les échanges réguliers et les consultations individuelles. La question du RGPD revient à plusieurs reprises comme frein au développement syndical, à la connaissance mutuelle des adhérents et à la circulation des contacts, tout en étant aussi présenté comme une protection contre certains usages abusifs.
Résumé : cette partie met en évidence une tension entre volonté de développement, besoin de méthode, contraintes réglementaires et attentes de fonctionnement plus collectif et transparent.

4. Tour de table des participants

À la demande d'Agnès, un tour de table est organisé afin que chacun puisse se présenter. Les participants exposent leur parcours professionnel, leurs fonctions syndicales, leur ancienneté, leur entreprise d'origine et parfois leurs mandats actuels. Le tour de table révèle une forte présence de retraités, mais aussi d'actifs issus notamment de Paragon, CPI, Burda, l'Imprimerie nationale, Corlet ou d'autres entreprises du secteur.
Résumé : cette séquence permet de mieux identifier les participants, de valoriser les parcours et de rappeler l'importance de l'accueil des nouveaux adhérents dans la vie syndicale.

5. Adoption du règlement de l'Assemblée générale

Le règlement de l'Assemblée générale est présenté comme inchangé depuis plusieurs années. Patrick rappelle que toute modification substantielle relèverait d'une assemblée générale extraordinaire et d'une modification statutaire. Le débat porte sur les modalités électorales, les candidatures, la diffusion des professions de foi et le caractère plus ou moins démocratique des procédures existantes.
Résumé : le règlement est adopté malgré une voix contre, mais les échanges montrent un besoin de clarification future des règles électorales et des procédures de candidature.

6. Rapports des secrétaires nationaux

Le rapport sur la formation présente Ambition Graphique comme un outil paritaire au service de la branche, chargé d'accompagner les mutations numériques, écologiques, économiques et professionnelles des industries graphiques. Il vise à développer les formations, soutenir les CFA,

Secrétariat administratif : CFE-CGC IP - 45, Chemin du Chon - 38490 GRANIEU
Portable : 06 78 83 79 10 - **Courriel :** secretadm.cfecgc.ip@gmail.com

promouvoir les métiers, renforcer les certifications et accompagner les entreprises dans leurs transformations.
Le rapport juridique rappelle le recours régulier à Maître Mauger pour des conseils, avis, courriers et dossiers contentieux, notamment en droit du travail. Le coût annuel de 3 000 euros est discuté et présenté comme utile compte tenu de la technicité des réponses attendues. Le rapport communication présente les actions menées entre 2023 et 2025 : refonte des supports numériques, site internet, communication digitale, newsletters, harmonisation des messages et mise en visibilité de l'action syndicale.
Le rapport sur les conventions collectives revient sur les deux branches suivies par le syndicat : l'imprimerie de labeur et la logistique de communication écrite directe. Maguy décrit les négociations salariales comme un processus progressif, souvent conduit en plusieurs réunions, où la CFE-CGC.IP cherche à construire des positions cohérentes, parfois en lien avec d'autres organisations syndicales.
Résumé : les rapports nationaux montrent une activité syndicale diversifiée : formation, accompagnement juridique, communication, négociation collective et adaptation aux transformations de la branche.

7. Rapport financier et contrôle financier

Nicolas présente les comptes pour la période 2023-2025. Le nombre d'adhérents est de 99 fin 2025, contre 94 en 2022. Les comptes bancaires montrent un compte courant en baisse mais un livret fortement augmenté. Les principales recettes proviennent des cotisations, des subventions et du dialogue social. Les principales dépenses concernent la fédération, la confédération, les réunions, le dialogue social, le développement syndical et le juridique.
La situation financière est jugée saine et équilibrée, mais fortement dépendante des subventions et du dialogue social. Plusieurs questions portent sur le rôle de l'expert-comptable, la responsabilité du trésorier, la transmission des dossiers et la commission de contrôle financier. Le rapport financier et le contrôle financier sont adoptés.
Résumé : les finances apparaissent solides, mais l'équilibre repose largement sur les subventions ; les échanges révèlent aussi un besoin de clarification sur le suivi comptable et les responsabilités financières.

8. Intervention de Jacky Goizet sur l'organisation territoriale

Jacky Goizet présente l'organisation territoriale de la CFE-CGC, structurée autour des unions locales, départementales et régionales. Il insiste sur le rôle des territoires dans le développement syndical, la présence dans les organismes paritaires, les partenariats locaux et l'accompagnement des adhérents. Il détaille aussi les formations territoriales, les séminaires, les outils de développement, les ressources partagées et l'importance des échanges physiques entre adhérents.
Son intervention présente une méthode structurée de développement syndical : recueil des attentes, construction d'outils, utilisation d'Omars, analyse des élections professionnelles, ciblage des entreprises, argumentaires, cartes de visite, plaquettes et coordination entre fédérations et territoires. Il insiste sur les contraintes de ressources, le RGPD, les limites de disponibilité militante et la nécessité de travailler avec méthode.
Résumé : cette intervention fournit une vision opérationnelle du développement syndical territorial, fondée sur la méthode, la coordination, les outils et la proximité.

Secrétariat administratif : CFE-CGC IP - 45, Chemin du Chon - 38490 GRANIEU
Portable : 06 78 83 79 10 - **Courriel :** secretadm.cfecgc.ip@gmail.com

9. Intervention de Thierry Meurgues sur la Fédération et la Confédération

Thierry Meurgues présente l'histoire et l'organisation de la CFE-CGC, depuis sa création en 1944 jusqu'à son évolution en Confédération française de l'encadrement. Il rappelle les grandes étapes historiques : reconnaissance de la représentativité, création de l'Agirc, participation à l'Unedic et aux Assedic, transformation en CFE-CGC, défense de la spécificité cadre et maintien du caractère catégoriel.
Il détaille ensuite l'organisation confédérale : adhérents, fédérations, syndicats, unions régionales, unions départementales, sections syndicales et instances confédérales. Il présente le rôle du bureau national, du comité directeur, des fédérations et des conseils fédéraux. Une attention particulière est portée à la représentativité, à la nécessité du développement, à la place des fédérations et à la défense du modèle catégoriel.
Les échanges abordent ensuite la question du collège 1, des alliances syndicales possibles dans certaines situations, de la représentativité catégorielle et du renouvellement des mandats. Thierry distingue les alliances ponctuelles dans l'action syndicale et la nécessité de préserver statutairement la spécificité CFE-CGC.
Résumé : cette intervention replace l'action du syndicat dans l'histoire et l'architecture globale de la CFE-CGC, en insistant sur la représentativité, la fédération, la confédération et la défense du modèle catégoriel.

Résumé global provisoire de la partie disponible

La partie disponible du document retrace une Assemblée générale dense, centrée sur les enjeux de développement syndical, de fonctionnement interne, de représentativité, de communication, de formation, d'accompagnement juridique et de gestion financière. Plusieurs constantes se dégagent : la volonté de moderniser les outils et les pratiques, la nécessité de renforcer le lien avec les adhérents, les difficultés posées par le RGPD et le manque de relais territoriaux, ainsi que l'importance de préserver l'identité catégorielle de la CFE-CGC.
Les débats montrent un syndicat engagé, disposant d'une situation financière saine et d'une expertise reconnue, mais confronté à des défis importants : renouvellement militant, visibilité, attractivité auprès des jeunes cadres, articulation entre bureau et conseil syndical, coordination avec les territoires et clarification de certaines procédures démocratiques. Les interventions de Jacky Goizet et Thierry Meurgues apportent un éclairage plus large sur les outils territoriaux, la méthode de développement et l'organisation confédérale.
En synthèse générale : l'Assemblée générale met en avant une organisation qui cherche à consolider ses acquis tout en se transformant. Les principaux axes d'avenir sont le développement syndical autrement, la professionnalisation des méthodes, la modernisation de la communication, la transmission entre générations, la clarification du fonctionnement interne et le maintien d'une ligne syndicale catégorielle forte.

Secrétariat administratif : CFE-CGC IP - 45, Chemin du Chon - 38490 GRANIEU
Portable : 06 78 83 79 10 - **Courriel :** secretadm.cfecgc.ip@gmail.com

10. Intervention de Yann Quéré – Groupe Lourmel

L'intervention de Yann Quéré présente le groupe Lourmel comme un acteur historique de la protection sociale des industries graphiques, créé par et pour les imprimeurs, et toujours attaché à son modèle paritaire. Le groupe s'appuie sur plus de 70 ans d'expérience, une gouvernance composée de représentants syndicaux et patronaux, ainsi qu'une identité fondée sur trois valeurs centrales : l'engagement, l'ouverture et le partage. Ces valeurs traduisent à la fois son fonctionnement interne, sa relation avec les entreprises adhérentes et sa vocation de redistribution plutôt que de recherche de profit.

Yann Quéré rappelle ensuite l'organisation du groupe autour de plusieurs entités complémentaires : Carpilig, vaisseau amiral de la prévoyance, la MGI pour les frais de santé des retraités, Lourmel Solutions Assurance comme outil de diversification, ainsi qu'une présence maintenue dans la retraite complémentaire au sein de l'Alliance professionnelle Agirc-Arrco. Face à l'attrition du secteur historique de l'imprimerie, la diversification apparaît comme un levier stratégique pour préserver l'autonomie du groupe, développer de nouveaux marchés et renforcer sa capacité d'action.

Une place importante est accordée à l'action sociale et à la prévention, présentées comme de véritables axes métiers. Lourmel consacre près de 3 millions d'euros par an à l'accompagnement des personnes fragilisées, aux aides individuelles, au soutien des aidants, aux jeunes apprentis, à l'orientation des enfants d'adhérents ou encore à des actions collectives de prévention. Le groupe développe également des dispositifs innovants adaptés aux réalités des industries graphiques, notamment en matière d'ergonomie, d'exosquelettes, de prévention cardiovasculaire, de sommeil, de nutrition ou de dépistage.

L'intervention met aussi en avant la dynamique récente du groupe : croissance de l'activité commerciale, développement de partenariats, nouvelle implantation boulevard Brune, démarche RSE, renouvellement des équipes et adaptation aux nouvelles exigences réglementaires. Le groupe prépare par ailleurs une nouvelle mandature et un plan stratégique aligné sur la gouvernance paritaire, avec l'objectif de poursuivre sa transformation jusqu'en 2030 tout en conservant son ancrage historique.

Conclusion

En conclusion, l'intervention de Yann Quéré montre un groupe Lourmel à la fois fidèle à ses origines et engagé dans une transformation nécessaire. Fidèle à ses origines, parce que son modèle paritaire, son attachement aux industries graphiques, son action sociale et sa logique de solidarité demeurent au cœur de son identité. Engagé dans une transformation, parce que le groupe doit répondre à la contraction de son marché historique, aux exigences réglementaires croissantes, aux nouveaux besoins des entreprises et des salariés, ainsi qu'aux attentes en matière de prévention, d'innovation et de responsabilité sociale.

Au-delà de la présentation institutionnelle, cette intervention souligne surtout l'importance d'un acteur de protection sociale de proximité, capable d'accompagner concrètement les salariés, les retraités, les jeunes, les aidants et les entreprises. Lourmel cherche ainsi à concilier solidité économique, utilité sociale et capacité d'innovation. Pour les organisations syndicales, le message est clair : elles ont un rôle essentiel de relais afin de faire connaître les dispositifs existants, de favoriser l'accès aux aides et de maintenir un lien vivant entre les besoins du terrain et les réponses apportées par le groupe.

Secrétariat administratif : CFE-CGC IP - 45, Chemin du Chon - 38490 GRANIEU
Portable : 06 78 83 79 10 - **Courriel :** secretadm.cfecgc.ip@gmail.com

Dimanche 7 juin 2026

Élections du président

Deux candidats à cette élection, Philippe Derkaoui, président sortant, et Maguy Serin.
L'ensemble des adhérents présents à l'AG se présentent pour l'élection. 3 adhérentes se voient refuser l'accès au vote sous le motif qu'elles sont adhérentes pour bénéficier de la muturelle Audiens. Un courrier explicatif motivant ce refus leur est annoncé. Argumentation : les statuts CFE-CGC.IP mentionnent que les adhérents doivent être issus PRINCIPALEMENT du monde des industries graphiques[2].

Rappel des statuts :

ARTICLE PREMIER :

Considérant qu'il est essentiel que les femmes et les hommes qui, chaque jour dans leur vie personnelle et professionnelle, exercent des responsabilités, prennent des initiatives et des risques et s'impliquent pour être des acteurs du changement, disposent d'un espace pour mettre en commun leurs compétences au service de l'organisation et de l'innovation sociale, il est constitué, conformément au Code du Travail en vigueur, relatif aux syndicats professionnels, un syndicat spécifique, couvrant le collège cadres et agents de maîtrise présent dans les entreprises, associations, établissements à caractère public ou privé dont l'activité se rapporte aux Industries polygraphiques principalement : l'Imprimerie (*dite de labeur*), le Pré-Press, la Reliure-Brochure-Dorure, le Routage, la Sérigraphie, la Flexographie, la Logistique et Publicité Directe, les Peintres en Lettres,

ARTICLE 6 : Admission

Peuvent être admis au syndicat, les sections territoriales, les sections d'entreprise et les individuels qui remplissent les conditions figurant aux articles précédents des présents statuts ainsi que celles qui suivent.

Pour être admis membre à titre individuel, il faut :

1°) jouir de ses droits civils,

2°) exercer ou avoir exercé des responsabilités au sein d'une des entreprises visées à l'article 1er des statuts.

L'adhésion implique le respect des dispositions des présents statuts.

Toute demande d'admission est soumise à approbation selon les règles fixées au règlement intérieur du syndicat.

Maguy Serin et Philippe Derkaoui motivent tour à tour leur candidature. Maguy présente sa lettre de candidature ainsi que le bordereau d'accusé de réception postale au bureau de vote.
Il est ensuite procédé au vote, sans émargement, puis au dépouillement.
Résultats : Derkaoui Ph. : 45 voix / Serin M. : 15 voix
Philippe Derkaoui est réélu.

[2] Article 1 des statuts du syndicat. Voir mail aux congressistes du 4 juin 2026.

Secrétariat administratif : CFE-CGC IP - 45, Chemin du Chon - 38490 GRANIEU
Portable : 06 78 83 79 10 - **Courriel :** secretadm.cfecgc.ip@gmail.com
Fédération de la Culture, de la Communication et du Spectacle

Candidats :
BARBULESCU E.
EVRAT P.
FACY JP.
FARDEL F.
HURTAULT M.
ILBOUDO E.
LEONHART N.
PLOS M. (absente)
SERIN M.
THÉPAUT G.
VANDEMEULEBROUCKE D.
MARIE J.
12 candidats pour 12 sièges. Il n'est pas procédé aux élections, l'ensemble des candidats est élu.

Vote pour la composition des postes et des commissions au sein du conseil syndical :

Vice-présidence :
2 candidats : Magali Hurtault ; Jean-Pierre Facy
Hurtault M = 5 voix / Facy JP = 7 voix
Jean-Pierre Facy est réélu vice-président

Secrétariat général :
2 candidats : Patrick Evrat ; Maguy Serin
Serin M = 6 voix / Evrat P = 6 voix
Patrick Evrat est réélu secrétaire général au bénéfice de l'âge. La proposition de Maguy Serin de créer un poste de secrétaire adjoint est refusée (ça n'existe pas dans les statuts).

Secrétariat national pour les Conventions Collectives :
2 candidats : Magali Hurtault ; Patrick Évrat (qui retire sa candidature). Magali Hurtault est élue.

Trésorier :
~~3~~ 2 candidats : Nicolas Léonhart ; Didier Vandemeulebroucke
Léonhart N = 5 voix / Vandemeulebroucke D = 7 voix
Didier Vandemeulebroucke élu trésorier général

CPPNI Labeur
Magali Hurtault et Eugen Barbulescu sont reconduits dans leurs fonctions

CPPNI Logistique de communication écrite directe*
Didier Vandemeulebroucke et Maguy Serin sont reconduits leurs fonctions

Secrétaire national pour la formation
Philippe Derkaoui est reconduit dans sa fonction

Secrétaire national pour la communication
Jean-Pierre Facy est reconduit dans sa fonction

Secrétariat administratif : CFE-CGC IP - 45, Chemin du Chon - 38490 GRANIEU
Portable : 06 78 83 79 10 - **Courriel :** secretadm.cfecgc.ip@gmail.com

*avant la levée de la séance, Joachim Marie exprime son souhait d'intégrer la CPPNI Logistique de communication écrite directe. Un échange s'ensuit entre Maguy, Philippe, Patrick et Jean-Pierre. Maguy propose de faire la demande à la CPPNI s'il peut être sur un mode apprentissage. Il est convenu qu'elle formulera la demande à l'organisation patronale tandis que Philippe se chargera d'en parler aux organisations syndicales.

Le président prononce la clôture de ce 9e congrès.

La secrétaire de séance : Maguy SERIN

PS : Tous les rapports, ainsi que les supports des intervenants sont disponibles sur votre site.

Secrétariat administratif : CFE-CGC IP - 45, Chemin du Chon - 38490 GRANIEU
Portable : 06 78 83 79 10 - **Courriel :** secretadm.cfecgc.ip@gmail.com